

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 17 (1941-1942)

Heft: 4

Artikel: Défense nationale : après deux ans de mobilisation [Schluss]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fement avec les autorités. Des conférences sont données, et de son côté, notre confrère **L'Alerte Aérienne**, de Lausanne, répandue dans l'ensemble de la Suisse Romande, poursuit le bon combat et tend à attirer toujours plus l'attention en faveur de la DAP.

Conclusion.

En résumé, on nous permettra de remarquer qu'il nous semble certainement curieux que dans un pays aussi porté aux problèmes de défense nationale, et la Suisse Romande a donné d'innombrables preuves de son attachement absolu à notre armée et à notre défense militaire, il faille un temps relativement long — les premiers ordres relatifs à la DAP furent donnés en 1934! — pour faire comprendre à l'opinion publique les raisons et les motifs de la défense aérienne passive.

Le fait est évidemment curieux. Mais il possède sa part de compréhension. On nous permettra de donner ici une opinion toute personnelle d'ailleurs, mais qui pourra éventuellement apporter une explication plausible en l'espèce. Il fut très regrettable qu'à ses débuts la défense aérienne passive ait été une création «civile». On se souvient de l'époque, placée en quelque sorte sous le fanion de l'esprit de la Société des Nations, époque au cours de laquelle il était de bon ton d'écartier tout ce qui avait une petite

tendance militaire. Les débuts de la DAP connurent ainsi ce que j'appellerais «un faux départ». Pour ne citer qu'un seul exemple, les premiers mois d'activité tant de la section vaudoise, que de la section genevoise de l'AS-DAP, furent notamment placés sous ce faux manteau d'une DAP civile, dont les tâches étaient nettement et catégoriquement militaires.

Mais il s'agissait de faire droit aux sentiments «pacifistes» du moment. La propagande conduite à l'époque n'eut en vérité aucune solution pratique. On jouait à «cache-cache» avec la vérité. On se laissait bercer aux douces illusions de certains «fronts populaires» dont la fin a été lamentable.

Puis survint 1939. Il fallut rattraper le temps perdu. Les grands principes d'une défense aérienne passive placée sous le manteau civil disparurent. Mais le travail réalisé par les organismes bénévoles ou officiels jusque là n'avait nécessairement pas obtenu les résultats souhaitables. En fait, et malgré toutes les conférences de propagande et d'orientation, tous les efforts donnés, l'opinion publique, dans sa majorité, n'était pas orientée.

Grâce à la militarisation officielle de la DAP, le travail devint alors constructif. Mais tout était alors, ou presque, à entreprendre. Et c'est peut-être pourquoi, à cette heure, nous devons constater encore certains retards de

compréhension dans divers milieux de l'opinion publique.

Ainsi que le signalait récemment encore un rapport officieux, «il convient de rattraper le temps perdu». En effet. Et c'est ce qui est accompli actuellement.

Dans une conférence qu'il a donné au mois de juin à Lausanne, M. le professeur von Waldkirch, chef du service fédéral de la DAP, releva en guise de conclusion: Les mesures de DAP constituent un devoir impérieux qui doit être rempli dans l'intérêt de la défense nationale. Il n'y a en cela rien de commun avec la peur, au contraire l'exemple finnois montre clairement comment un peuple, dont la bravoure est au-dessus de tout soupçon, a compris de quelle manière il pouvait rendre sa défense efficace par des mesures consciencieuses de défense aérienne passive. Puisse cette compréhension pénétrer dans tout notre pays. Il est particulièrement désirable que partout le stade des préparatifs soit enfin franchi, car au moment critique il ne sert à rien d'avoir prêts de magnifiques et de grands plans. A ce moment-là, ne compte plus que ce qui existe réellement.

Nous ne saurions assez souscrire à cet avis, à cette opinion; puisse-t-elle être saisie partout et par tous à sa très juste valeur.

Cap. Ernest Naef.

DEFENSE NATIONALE

Après deux ans de mobilisation

par le cap. Naef.

(Suite et fin.)

En songeant aux mois prochains, et à l'avenir en général, il est certain que nous connaissons, dans les domaines financiers, économiques et commerciaux, dans le cadre aussi de notre ravitaillement, des heures difficiles, plus difficiles à n'en pas douter que celles qui se sont écoulées jusqu'ici. C'est un fait auquel nous devons non seulement songer, mais nous préparer, au même titre que notre soldat se prépare à sa mission particulière. Quels que puissent être les temps à venir, le soldat dans le rang et le civil à l'arrière devront faire montre de force de caractère et de résistance à tous les points de vue. Si le soldat, de temps à autre, peut être contrarié et inquiété par les embarras de sa situation civile, à l'arrière, l'opinion publique est à même d'être gagnée par d'innombrables «on dit», des affirmations incontrôlables, des «bruits qui courent», et que d'aucuns s'emploient admirablement à faire courir et à diffuser, par intérêt ou par manque de réflexion. En tout état de cause, les mois qui s'annoncent seront

ardus et difficiles. S'il nous est possible d'être préservés de la guerre, tout laisse entendre que nous ressentirons toujours davantage les effets de la bataille économique. Le pays subira nécessairement les dures conséquences de cet état de fait. Dans les rangs de l'armée, les répercussions s'y feront indirectement sentir.

C'est pourquoi une discipline générale toujours plus étendue devra être observée, discipline faite de force de volonté et de cran. Au même titre que le soldat veille aux frontières, ou dans le secteur que le commandement lui assigne, et remplit sa mission au plus près de sa conscience, se soumettant à un travail pénible et à ses devoirs pour le bien de la collectivité, le démobilisé et le civil auront à suivre cet exemple, et à s'en pénétrer. Il serait audacieux de supposer que nous ne connaissons pas, en Suisse, les influences, d'ordres divers, nées des événements internationaux actuels. Tout en songeant à notre défense nationale, il nous appartiendra de travail-

ler également à notre protection intérieure. Les expériences passées, l'action communiste aux aspects si variés, ne doivent pas être oubliées.

A l'instant où les problèmes économiques prendront leur importance maximum, il appartiendra à tous, soldats et civils, de comprendre notre véritable intérêt national. C'est peut-être l'une des grandes tâches qui attendent notre peuple. Mais à cette tâche, il sied de s'y préparer. Au même titre que le jeune athlète se soumet à un entraînement sérieux en vue des épreuves de l'Insigne Sportif Suisse — et dans les rangs de l'armée il est de nombreux officiers supérieurs qui n'ont pas craint de donner l'exemple —, au même titre que le soldat est longuement instruit aux tâches qui peuvent l'attendre, le pays doit s'organiser aussi en vue d'impondérables possibles.

Plus que jamais, notre mission se traduit par ces mots: être prêt et parler à toute surprise.